

# FLORNOY MIDCAP EUROPE

## Compartiment de la SICAV

### « FLORNOY FUND »

(Action I - ISIN : FR0013280484)

Société de gestion : FLORNOY & Associés Gestion

#### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment vise à atteindre sur la période d'investissement recommandée, un rendement lié à l'évolution des marchés actions, en investissant principalement dans des actions de sociétés européennes de taille de capitalisation moyenne (MIDCAP). Il est classé « Actions internationales ».

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire et active, le portefeuille ne cherchera pas à répliquer un indice de référence. Cependant, à titre de comparaison à postériori, l'indice Stoxx Europe Mid 200 Index (Code Bloomberg BGG000QHHJS3), peut être utilisé, l'indice est libellé en euro et calculé dividendes réinvestis.

Le compartiment applique une stratégie d'investissement (détaillée dans le prospectus) fondée sur un processus privilégiant l'analyse fondamentale et les convictions (« stock-picking »), pour sélectionner, sur un univers de 3.000 petites et moyennes capitalisations européennes, des entreprises dont le modèle économique est jugé pertinent par la société de gestion, à travers un processus de qualification propriétaire fondé sur trois grands piliers :

1. **Mégatendances** : les entreprises doivent être positionnées sur des marchés jugés dynamiques et durablement porteurs selon l'analyse de la société de gestion ;
2. **Savoir-faire** : les sociétés sont dotées de ressources clefs et protégées en Europe, constituant des facteurs réels de différenciation selon l'analyse de la société de gestion ;
3. **Gouvernance** : les dirigeants des sociétés ciblées doivent être expérimentés et respectueux des intérêts des actionnaires minoritaires selon l'analyse de la société de gestion.

Ce processus de qualification permet ainsi de réduire à 300 l'univers d'investissement éligible.

Ces valeurs font ensuite l'objet d'une notation et d'une évaluation multicritères propriétaire et d'une analyse de la liquidité.

Ce second filtre permet de resserrer l'univers d'investissement et de constituer un portefeuille cible d'environ **40 valeurs**. Cette approche « stock-picking » s'inscrit dans une construction de portefeuille multisectorielle visant à obtenir une diversification sectorielle et /ou thématique sur les actions.

Si l'entreprise conserve un modèle économique pertinent et si les conditions de valorisation sont réunies, la société de gestion entend conserver à long terme ses participations, dans une stratégie « buy-and-hold » visant à réduire les coûts de transaction.

**Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :**

De 75% à 100%, en actions cotées, ayant leur siège au sein de la zone EFTA (European Free Trade Association, Pays de la zone économique européenne, plus Suisse, Norvège Islande et Liechtenstein).

De 0% à 25%, en direct, en titres de créances négociables, en instruments du marché monétaire, du secteur privé ou public, libellés en euro ou en devises, de notation « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.

De 0% à 100% au risque de change sur les devises des pays composant la zone EFTA

Le compartiment peut être investi en :

- Actions
- Titres de créance et instruments du marché monétaire,
- De 0% à 10% de son actif net en OPCVM (qu'elle que soit, la nature des actifs sous-jacents, la notation des titres de créances négociables et la zone géographique d'investissement), de droit français ou étranger et FIA de droit français, mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier avec un maximum de 10% sur un même OPC

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers utilisés à titre de couverture du risque d'action, sans entraîner de surexposition globale du portefeuille.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation totale.

**Durée de placement recommandée** : Supérieure à 5 ans

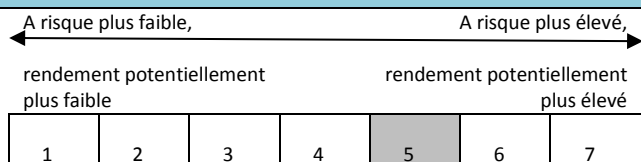
Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et de rachat** :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés, tous les vendredis à 11h00. En cas de jour férié ou de jour de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA), les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré suivant.

La valeur liquidative est calculée sur les cours de clôture de Bourse du vendredi, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les bourses de références sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :**

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 5 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés d'actions européennes. L'investissement sur les actions de petite et moyenne capitalisations, de pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et rapides à la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative compte tenu d'une faible liquidité de ces marchés et induire une volatilité de la valeur liquidative importante, donc un profil de risque et de rendement élevé.

**RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

**Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

**Risque de liquidité** : Le compartiment investit dans des actifs qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité et en particulier dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation du compartiment et les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider des positions notamment en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative du compartiment

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de l'action du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,82%
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SUR PERFORMANCE	Néant

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.flornoy.com](http://www.flornoy.com) ainsi qu'auprès de Flornoy & Associés Gestion, 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

## PERFORMANCES PASSES



**AVERTISSEMENT :** Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 27/10/2017

DATE DE CREATION DE L'ACTION : 27/10/2017

DEVISE DE LIBELLE : Euro

## INFORMATIONS PRATIQUES

**NOM DU DEPOSITAIRE :** CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

**FLORNOY & Associés Gestion, 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

**ADRESSE WEB :** Ces documents sont également sur [www.flornoy.com](http://www.flornoy.com)

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Auprès de la société de gestion.

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES D' ACTIONS :** Flornoy & Associés Gestion

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM CAR IL EST UN COMPARTIMENT :** Flornoy & Associés Gestion

### REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal

**Politique de rémunération actualisée :** Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Flornoy & Associés Gestion : <http://www.flornoy.com/reglementation.php>. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de FLORNOY & Associés Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Flornoy & Associés Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2020.